

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1381 13/11/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 novembre 1953

Numéro JO
n° 14 du 01/12/1953

Date du numéro
1 décembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 1018 du 11 août 1953, susvisée, est et demeure rapportée. M. Ali Herra est engagé à titre essentiellement précaire et révocable en qualité de commis administratif auxiliaire 16e échelon et mis à la disposition du Directeur des Travaux publics pour compter du 1er juillet 1953.